



## **ORDO D'ASSEMBLÉE**

### **Séance ordinaire du 7 décembre 2016**

**1. Adoption de procès-verbaux:**

1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 novembre 2016

**2. Liste des chèques émis et dépôts directs (paiements électroniques) au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2016**

**3. Journal des achats et liste des comptes à payer;**

**4. Période de questions;**

**5. Avis de motion et adoption de règlement:**

5.1. Adoption du règlement numéro 313-75-2016, règlement modifiant le règlement de zonage numéro 313-1992, tel que déjà amendé, en vue de modifier et ajouter une définition et d'ajouter des dispositions concernant l'implantation d'un chenil ou d'une chatterie dans les zones où l'usage est autorisé

5.2. Avis de motion du règlement numéro 497-02-2016, règlement modifiant le règlement #497-2010, "règlement décrétant des travaux de construction et de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout ainsi que des travaux de mise aux normes des installations de production d'eau potable et la mise en place d'un système de traitement des eaux usées de la Place Morin" afin de modifier le bassin de taxation par le remplacement de l'annexe 7 introduite par l'article 11

5.3. Avis de motion du règlement numéro 548-01-2016, règlement modifiant le règlement #548-2015, règlement autorisant des travaux de mise à niveau et de construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de postes de pompage, de voirie et de réfection de chaussée pour la Place Morin et l'urbanisation du boulevard Brassard et décrétant un emprunt pour en acquitter le coût, afin de modifier le bassin de taxation et en limitant la répartition fiscale aux immeubles imposables construits en procédant au remplacement de l'article 6 et l'annexe 3 introduite par cet article

5.4. Avis de motion du règlement concernant l'éclairage décoratif des projets domiciliaires suivants: Boisé Paulois, Développement Malo, Faubourg Saint-Paul, Place Tourelle, St-Germain-sur-Parc, la Seigneurie du Ruisseau, les Berges de l'Île Vessot et décrétant la tarification applicable

5.5. Avis de motion du règlement décrétant une taxe spéciale aux fins de payer à la Régie d'assainissement des eaux du Grand Joliette les coûts d'immobilisations inhérents à l'assainissement des eaux usées

5.6. Avis de motion du règlement décrétant les taux de taxation applicables à chacun des règlements d'emprunt et divers tarifs de compensation pour l'exercice financier pour l'année 2017

**6. Lettres de citoyens de Saint-Paul;****7. Urbanisme;**

- 7.1. Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme, tenue le 5 décembre 2016
- 7.2. Rapport de l'inspecteur en bâtiments et en environnement, portant le numéro URB-03-2016 Re: Demande de permis de lotissement #2016-10016 de M. Jérôme Harnois, arpenteur-géomètre, pour Les Développements Moroc inc., 246, chemin du Vieux-Moulin, Saint-Paul - Projet « Les Berges de l'Île Vessot »

**8. Travaux publics:**

- 8.1. Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-53-2016 Re: Télémétrie - Poste de pompage Curé-Dupont
- 8.2. Rapport de l'adjoint aux services techniques, portant le numéro TP-54-2016 Re: Remplacement des comptoirs des bars 1 et 2 du Complexe communautaire

**9. Protection;****10. Culture;****11. Loisirs:**

- 11.1. Rapport de la technicienne en loisir au Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-39-2016 Re: Folies blanches 2017 - Fermeture d'une rue
- 11.2. Rapport de la directrice par intérim du Service des loisirs et de la culture, portant le numéro LO-40-2016 Re: Surveillance et entretien des patinoires 2016-2017

**12. Administration:**

- 12.1. Calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2017
- 12.2. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-46-2016 Re: Taux d'intérêt sur les arrérages de taxes municipales et autres comptes impayés après 30 jours
- 12.3. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-47-2016 Re: Fermeture des bureaux durant la période des Fêtes
- 12.4. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-48-2016 Re: Tarification de la publicité sur le bulletin municipal d'information "Le Paulois"
- 12.5. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-49-2016 Re: Activités de Noël et des élus
- 12.6. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-50-2016 Re; Contrat de service – M<sup>me</sup> Isabelle Plouffe

**12. Administration (suite)**

- 12.7. Règlement numéro 558-2016, règlement autorisant le prolongement des rues Dalbec et du Vacluse, autorisant des travaux de construction d'infrastructures d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de voirie, de bordures et d'éclairage sur ces rues et décrétant un emprunt pour en acquitter le coût - Résolution autorisant un emprunt temporaire
- 12.8. Refinancement des règlements numéros 432-2004, 439-2005, 442-2005 et 496-2010 Re: Acceptation de l'institution financière et des modalités de financement
- 12.9. Refinancement des règlements numéros 432-2004, 439-2005, 442-2005 et 496-2010 Re: Refinancement au moyen de billets au lieu d'obligations - Résolution de courte échéance
- 12.10. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-45-2016 Re: Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal

**13. Développement économique;****14. Lettres entraînant des décisions:**

- 14.1. Lettre de M. Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités Re: Renouvellement de l'adhésion pour 2017
- 14.2. Lettre de M. Claude Thibeault, directeur des Laurentides-Lanaudière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports Re: Réfection de la route 343 jusqu'à la limite sud de la municipalité
- 14.3. Lettre de M<sup>me</sup> Virginie Landreville, ingénieure de la firme Les Services exp inc. Re: Résultat de l'ouverture et analyse des soumissions – Infrastructures, lot 4 666 731, phase 2 du Bourg Boisé - Projet PAUM-00233683
- 14.4. Lettre de M<sup>me</sup> Patricia Nya, conseillère en gestion de la Société d'habitation du Québec, direction de l'habitation sociale Re: Révision budgétaire 2016
- 14.5. Avis de cotisation 2017 de l'Association québécoise du loisir municipal
- 14.6. Lettre de M. Martin Charbonneau, vice-président des services professionnels et du service à la clientèle de PG Solutions Re: Modification des frais aux utilisateurs d'unité d'évaluation en ligne à compter du 14 janvier 2017
- 14.7. Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2017 de la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption
- 14.8. Courriel de M. Alain Saladzius, ingénieur, chef d'équipe des programmes au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, direction des infrastructures - Montréal Re: Analyse de notre demande pour la mise en place d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie pour les rues Adrien et Claude – Programme FEPTEU

---

**15. Autres correspondances;****16. Autres affaires:**

- 16.1. Lettre de M. Jocelyn Tremblay, M. Sc., président de l'Association des travaux publics d'Amérique - Renouvellement de l'adhésion 2017 de M. Yvon Lacaille, directeur des travaux publics et des services techniques
- 16.2. Politique d'aide financière - Récupérateur d'eau de pluie
- 16.3. Politique d'aide financière - Toilettes à faible débit
- 16.4. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 509-2011, règlement concernant les animaux – 160, chemin du Vieux-Moulin - Article 7: Chien non tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de ce terrain
- 16.5. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 509-2011, règlement concernant les animaux – 200, avenue des Sables - Article 7: Chien non tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de ce terrain
- 16.6. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 509-2011, règlement concernant les animaux – 200, avenue des Sables (4 chiens) - Article 5: Plus de 5 animaux, dont un maximum de 3 chiens et de 3 chats
- 16.7. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 509-2011, règlement concernant les animaux - 217, chemin Landry - Article 13 a) - Être le gardien d'un chien qui aboie ou hurle et que ces aboiements ou hurlements sont susceptibles de troubler la paix et le repos de toute personne ou être un ennui pour le voisinage

**17. Période de questions.**